



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle  
-----

Évry, le 02 décembre 2013

---

## INVITATION PRESSE

### EXERCICE NUCLÉAIRE CIS-BIO (PPI Saclay) ORGANISÉ LE 17 DECEMBRE 2013

---

La loi de modernisation de la sécurité civile n°2004/811 du 13 août 2004 préconise la tenue régulière d'exercices sur le terrain et affirme la place du citoyen au cœur de la sécurité civile.

La préfecture de l'Essonne, l'Autorité de Sûreté Nucléaire et l'exploitant CIS-BIO<sup>1</sup> organisent conjointement un exercice national de sécurité nucléaire sur le site de Saclay le mardi 17 décembre 2013 à partir de 9h30.

Toute activité nucléaire peut présenter des risques lors d'un événement accidentel, dont la probabilité reste cependant faible. En outre, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante, est chargée de contrôler les activités nucléaires civiles en France. L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radio protection en France pour protéger les travailleurs, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires.

Le but principal de l'exercice est de tester le fonctionnement global de l'ensemble de la chaîne de décision des pouvoirs publics et de l'exploitant, prévu en cas de crise à caractère radiologique. Les objectifs généraux qui en découlent sont de tester le dispositif d'alerte et de protection des populations dans le cadre du PPI (plan particulier d'intervention approuvé par le Préfet) et les PUI (plan d'urgence interne) respectifs de CIS-BIO et le CEA.

---

<sup>1</sup> *Une présentation de l'usine de l'exploitant CIS-BIO se déroulera le lundi 9 décembre 2013 à 14h30 au sein de ses locaux situés au Centre CIS bio de Saclay, RD 306 (entrée à 400 m après le Christ de Saclay indiquée par un panneau IBA molecular - CIS bio international).*

*Merci de vous inscrire auprès de Mme Seiller au 01 69 85 73 22 avant le 4 décembre 2013.*

#### Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)

- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [marie-jose.dache@essonne.gouv.fr](mailto:marie-jose.dache@essonne.gouv.fr)

Les habitants des communes de Gif sur Yvette, Saclay, Saint-Aubin et Villiers le Bâcle sont invités à jouer l'exercice fictivement en étant attentif au signal d'alerte et à se remémorer les bons réflexes, ainsi que les consignes de sécurité indiqués sur la plaquette d'information du plan particulier d'intervention.

Les principaux acteurs sont :

- Les villes de Gif sur Yvette, Saclay, Saint-Aubin et Villiers le Bâcle
- Le SDIS
- L'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire)
- L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)
- La CLI (Commission locale d'information/Conseil général)
- La DDT (Direction départementale des territoires)
- La DASEN (Direction académique des services de l'Éducation nationale en Essonne)
- L'ARS (Agence régionale de santé)
- L'IFFO-RME (Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement)
- La Préfecture
- CIS-BIO (exploitant)
- Le CEA de Saclay
- Les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie nationales)
- La CASIF (Compagnie autoroutière de sécurité Île-de-France)
- L'AVDPC (Association des volontaires de protection civile)
- La MARN (Mission d'appui au risque nucléaire)
- La Croix rouge
- Le SAMU

Pour assister au déroulement de l'exercice, la Préfecture vous propose le programme suivant :

**Départ possible en « cortège » au départ de la Préfecture à 8h00**

<b>9h00</b>	<b>Rendez-vous devant la Mairie de Villiers le Bâcle</b>	
9h30	Accueil dans un établissement scolaire de Saclay pour assister à la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté	<b>Déplacement en bus obligatoire</b>
11h30	Visite du PC Mesures installé sur le site de Polytechnique	
12h30	Retour à la Mairie de Villiers le Bâcle, visite de son poste de sécurité Collation	
<b>14h00</b>	<b>Départ pour la préfecture, accueil au COD</b>	
14h30	Suivi d'un point presse pour présenter la réalisation de l'exercice présidé par le Directeur de Cabinet	

Fin prévue vers 15h00

**Pendant toute la durée de l'exercice, l'accès aux sites liés au PPI se fera par bus UNIQUEMENT.**

**Pour toute accréditation, merci de vous munir de votre numéro de carte de presse et de le communiquer au BCI (01 69 91 90 36/37)**